

Présents : MM FAUGERE , MM SIVIGNON, MME JAFFRE
MME COMBIER , DUFOUR
MM CADOT , EMERY, BONIN

Excusée : MM MASSON

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Maire demande au Conseil si des remarques sont à faire sur le précédent compte rendu qui leur a été remis en main propre avec la convocation de ce jour.

MR EMERY et MR CADOT font remarquer au Conseil que lors de la précédente réunion il n'avait pas été accordé l'installation d'un compteur EDF sur la place de la Garde pour les futures manifestations, mais que cette idée restait à l'étude avec d'autres solutions envisageables.

ORDRE DU JOUR

MISE A DISPOSITION DES VOIES COMMUNALES ET CHEMINS RURAUX DANS LE CADRE DU TRANSFERT DE LA COMPETENCE « création aménagement et entretien de la voirie » à la Communauté de Communes.

Le Maire fait lecture de la convention de mise à disposition des voies communales et chemins ruraux dans le cadre de l'entrée dans la Communauté de Communes.

Le Maire informe le Conseil que lors de la dernière réunion de bureau communautaire, il sera proposé en prochain Conseil Communautaire de passer la subvention pour les travaux de voirie de 100 à 115€ / km.

Le Maire fait ensuite lecture de la délibération à prendre en Conseil Municipal concernant l'entretien de la voirie devenu communautaire.

Dans un premier temps, il y a le transfert des routes goudronnées (12km) et les chemins balisés à baliser pour la randonnée dont le périmètre sera établi par la commission des chemins..

Le conseil approuve et donne son accord sur la convention entretien de la voirie communautaire et prend la délibération en conséquence.

A la demande de MR EMERY, le Maire informe le Conseil que ce sera du ressort de la communauté de communes de baliser les chemins de randonnée et pour ce faire des subventions seront attribuées.

NOMINATION DES DELEGUES COMMUNAUTAIRES

Le Maire avise le Conseil qu'il va y avoir de nouvelles modifications dans les titulaires nommés étant donné la démission déposée ce jour en main propre par MME Arlette MASSON.

les Syndicats entrants dans la compétence de la Communauté de Communes :

SIRTOM : 2 Délégués Titulaires : GILLES EMERY – GUY BONIN
1 Délégué suppléant : CHANTAL DUFOUR

SPANC : 2 Délégués Titulaires : RENEE JAFFRE – BRUNO SIVIGNON
1 Délégué suppléant : BERNARD CADOT

SMEVOM : 1 Délégué titulaire : SYLVIE COMBIER
1 Délégué suppléant : BRUNO SIVIGNON

SIVU 1 Délégué titulaire : MICHEL FAUGERE
1 Délégué suppléant : SYLVIE COMBIER

OFFICE DU TOURISME : 2 délégués : GILLES EMERY + MICHEL FAUGERE

*REVISION DES LISTES DES PARTICIPATIONS SYNDICALES RESTANTS DE LA
COMPETENCE DE LA COMMUNE*

SIVOS : Délégués titulaires : MICHEL FAUGERE + GUY BONIN
Délégué suppléant : CHANTAL DUFOUR

SYNDICAT DES EAUX DE LA HAUTE GROSNE :
Délégués titulaires : RENEE JAFFRE + GILLES EMERY
Délégué suppléant : GUY BONIN

COMITE TERRITORIAL D'ELECTRIFICATION :
Délégués titulaires : BERNARD CADOT + BRUNO SIVIGNON
Délégué suppléant : CHANTAL DUFOUR

**SYNDICAT D'AMENAGEMENT DE LA ZONE INDUSTRIELLE GENEVE –
OCEAN**
Délégués titulaires : RENEE JAFFRE + BERNARD CADOT
Délégués suppléants : MICHEL FAUGERE + SYLVIE COMBIER

CCAS : 4 Membres désignés par le Conseil Municipal : BRUNO SIVIGNON + RENEE
JAFFRE + GILLES EMERY + SYLVIE COMBIER
4 Membres nommés par le Maire : PASCALE JOMAIN + MARIE CLAIRE
CLAIR + GERARD COTTIN + JEAN DUCROUX (coopté en remplacement de Noreen
CROGUENNEC)

COMMISSION DES CHEMINS : BRUNO SIVIGNON + GILLES EMERY + GUY
BONIN + BERNARD CADOT

SALLE COMMUNALE : RENEE JAFFRE + GILLES EMERY

COMMISSION CIMETIERE : MICHEL FAUGERE + BRUNO SIVIGNON + SYLVIE
COMBIER

**CONVENTION TRIPARTITE : pour l'employé INTERCOMMUNAL BRUNO
ALLARDET**

Le MAIRE informe le Conseil qu'une convention tripartite est en projet entre les trois
communes employeurs de MR BRUNO ALLARDET qui sont LA CHAPELLE-DU-MONT
DE FRANCE – BRANDON et CLERMAIN.

L'objet de la convention porte tout d'abord sur l'acquisition d'un véhicule utilitaire et autres frais généraux engagés par rapport à l'employé intercommunal ; et dans un deuxième temps la mutualisation de moyens techniques susceptibles d'être acquis en fonction des besoins.

Cette convention a été adoptée à l'unanimité par le Conseil.

MR Bruno SIVIGNON, et Philippe HUMBERT (LA CHAPELLE DU MONT DE FRANCE) sont en charge de trouver ce véhicule pour un prix sans perdre de vue un budget fixé aux alentours de 5000€ HT....

MR EMERY demande si le matériel de chaque commune sera à disposition des autres communes ou si chacune garde son matériel. Réponse de MR le Maire dans l'immédiat chacun fonctionnera avec son matériel propre, la mutualisation n'intervenant que pour tout achat d'intérêt commun.

Il est prévu dans la convention, que ce matériel, mis à disposition ne pourra être utilisé par l'employé communal comme par les conseillers municipaux que dans le cadre stricte de travaux d'intérêts communaux.

ACTIVATION DE LA COMMISSION CIMETIERE

Le Maire rappelle au Conseil la nécessité d'effectuer les travaux au cimetière et réviser les concessions.

Une date est donc fixée au 19/02/2011 à 14h00 afin que la commission puisse étudier les besoins de rénovations et d'aménagements à effectuer et la révision des concessions.

PROJETS 2011

- Réhabilitation du logement communal en logement conventionné. Ce projet à l'étude déjà depuis plus d'un an présente un certain nombre de difficultés expliquant qu'il n'est pas encore été formalisé, mais cela devient une urgence. Dossier, que l'on voudrait présenter à la prochaine commission cantonale.
- Comité de fleurissement : Le Maire propose au Conseil de constituer un comité de fleurissement. Pour se faire, une assemblée générale est prévue le 18/02/2011. Une convocation sera adressée à tous les Clerminoïis.

QUESTIONS DIVERSES

- Compte tenu de la nouvelle réforme de la gestion des registres des délibérations du 14/12/2010, un devis est proposé au Conseil pour la somme de 280€ HT.
Devis accepté.
- Mise à jour des mouvements de population sur la commune en 2010 demandé par l'administration fiscale.
- Des travaux de modification intervenus sur une maison sis à « La Garde » sembleraient ne pas correspondre à la déclaration de travaux faite et enregistrée en Mairie. Une vérification sera donc réalisée par MR le Maire.
- L'après midi intergénérationnelle prévu en décembre dernier n'a pas eu le succès escompté malgré une forte représentation des enfants et de leurs parents.

Ceci serait dû à une mauvaise information délivrée au niveau des anciens de la commune. Il s'agissait d'une première fois et il sera donc tenu compte de toutes les remarques faites au Conseil pour la prochaine édition.

- Chauffage de l'école : MR SIVIGNON annonce au Conseil que le chauffage de l'école disjoncte et est très sonore. MR SIVIGNON a fait venir un électricien et a demandé un devis pour avoir le même type de fonctionnement.
- A propos du chemin de Mme SARRIBLE, l'entreprise JAFFRE nous propose un devis de travaux de 50% moins cher que celui présenté par l'un des services de la DDT. Après discussions, il a été décidé de reporter au prochain conseil la décision à prendre pour se donner le temps de quelques vérifications.
- Le Maire informe le Conseil de son courrier adressé à la DIR Centre Est en accord avec le président du SIRTOM concernant un éventuel déplacement des conteneurs de la place de « La Garde » vers l'extrémité du terrain situé entre la route départementale et la RCEA.

SEANCE LEVEE A 22H20